

gement. Avec cette espérance qui venait de M. Mercier par l'entremise de M. Pacaud, M. Armstrong débarqua à St-Jean.

Le 17 mars suivant, Pacaud fit savoir à Armstrong que l'offre du syndicat McDonald avait été jetée au panier et lui enjoignit de se rendre de suite à New-York pour rencontrer les ministres. Le 19 mars, MM. Thom et Armstrong rencontrèrent Pacaud et les honorables Robidoux et Langelier à l'hôtel Brunswick. Il avait été décidé quelque temps auparavant que M. Armstrong paierait \$100,000 à Pacaud, c'est-à-dire le double de ce que M. McDonald avait dit à Pacaud qu'il lui donnerait. L'entrevue avec les ministres fut donc relativement courte et satisfaisante.

Le 17 avril M. Thoin écrivit à l'honorable M. Garneau, premier-ministre intérimaire, une lettre contenant une offre qui fut par la suite insérée dans un ordre en conseil (le 23 avril) comme suit :

1o Le nouveau syndicat s'engage à compléter les premiers 100 milles avant le 31 décembre 1892. Comme garantie de l'exécution de cet engagement et de l'exploitation de la ligne par la suite, un dépôt de \$500,000 en bons de la compagnie sera fait entre les mains du gouvernement, ces bons devant être remis au syndicat une fois les 100 milles achevés et équipés ;

2o Le gouvernement paiera \$260,000, la balance des subsides accordés par 45 Vic., Chap. 23 et ses amendements ;

3o Le gouvernement paiera \$50,000 sous forme de subside pour le pont sur la Cascapédia ;

4o Le gouvernement paiera \$280,000, fruit de la conversion